

UN JOUR...

Cette jolie petite maison



parce qu'elle était vieille ? (POURQUOI ?)
a été démolie (COMMENT ?)
et à sa place on a construit (QUI ?)

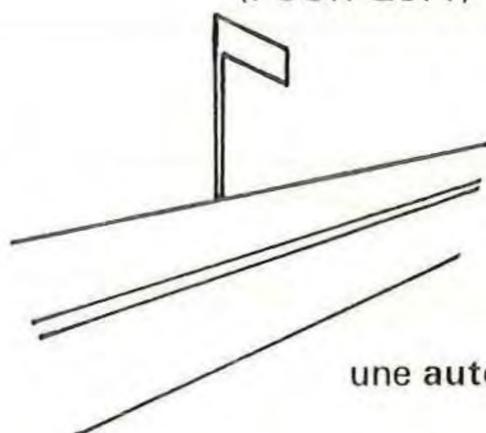
LE PAYSAGE

Il y avait là :



un si joli petit bois

il y a maintenant



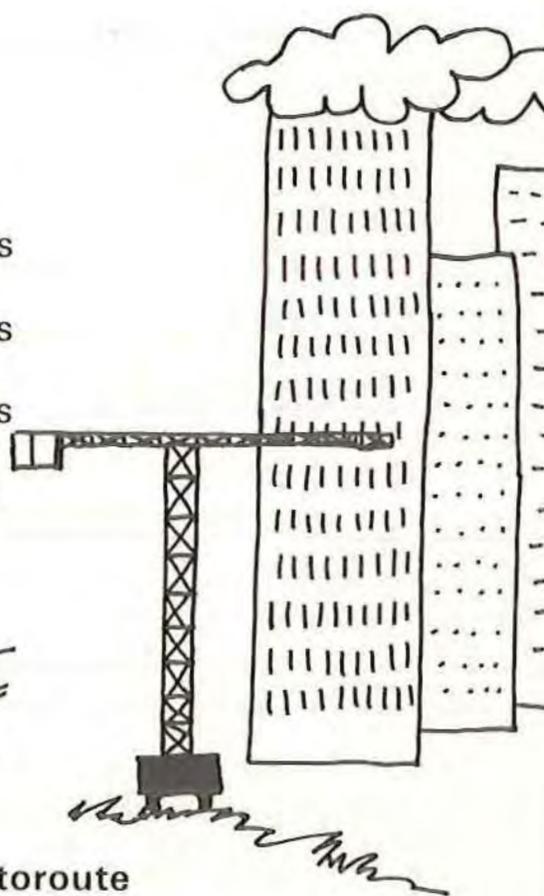
une autoroute

des immeubles

des immeubles

des immeubles

(POUR QUI ?)



Cette maison, ces immeubles, ce petit bois, cette autoroute sont des témoins de notre vie et nous n'y faisons pas assez attention.

Autour de nous le **PAYSAGE CHANGE** sans que nous y prenions garde.

ETUDE DU MILIEU
Mon village, mon quartier, ma ville

CONFRONTATION CARTE POSTALE ANCIENNE PHOTOGRAPHIE ACTUELLE

Il faut — regarder de vieilles photos, de vieilles cartes postales,
— bien les observer et noter

CE QUI EST RESTÉ

Là on trouve un petit arbre, une enseigne,
la trace d'une route...

CE QUI A CHANGÉ

Les voies, les immeubles, les maisons, les
voitures, les fossés

— et s'interroger :

et INTERROGER

POURQUOI ?

car tout n'est pas mauvais : un fossé mal entretenu
n'est pas très agréable et il vaut mieux l'enterrer...

QUAND ?

souvent cela se fait sans qu'on s'en aperçoive : tout doucement,
petit à petit... ou très vite, comme un bouleversement

QUI L'A VOULU ?

QUI L'A FAIT ?

car il est important de savoir QUI A DÉCIDÉ ?

DANS QUEL BUT ?

Pour COMPRENDRE

et aussi SE SOUVENIR

pour plus tard si on se dit : Comme cela a changé, pouvoir dire aussi que l'on est encore bien
dans le **PAYS OÙ L'ON VIT**.

QUI INTERROGER ?

Les personnes âgées, les adultes, les services municipaux, les habitants, les travailleurs.

ETUDE DU MILIEU
Mon village, mon quartier, ma ville

ENQUÊTE : la démolition de l'habitat

Ce travail a été effectué en commun avec les enfants auxquels j'avais donné une consigne :

« Des maisons ont disparu à ARES. Le savez-vous ? Lesquelles ? Vous pouvez interroger vos parents »

6 enfants ont trouvé des réponses - 12 maisons ou emplacements de maisons ont été trouvés.

Nous avons trouvé un moyen d'étude avec un tableau.

Nous avons eu de longues discussions notamment quant à la destruction pour utilité publique.

NOTRE VILLAGE A UNE HISTOIRE : SON HISTOIRE.

Lorsque nous passons dans une rue au cours d'une promenade (pour bien regarder) ou au cours d'une séance de dessin, nous pouvons remarquer que toutes les maisons ne se ressemblent pas. En réfléchissant, nous pouvons trouver les réponses suivantes :

- Les maisons ont des utilités diverses : habitations, commerces...
- Les propriétaires ont des fortunes diverses : style cosu ou style populaire.
- Les époques de constructions sont différentes : style ancien ou style moderne.

Notre village a son histoire que nous découvrons en interrogeant nos parents, nos voisins, peut-être en se souvenant (construction récente d'une H.L.M. dans le village = ce qui frappe).

Nous pouvons faire une liste des maisons qui ont disparu, soit totalement, soit partiellement et nous pouvons regrouper les questions dans un tableau pouvant avoir la forme :

Lesquelles ? Pourquoi ? Quand ? Où ? Comment ? et nous trouvons alors des groupes de réponses.

POURQUOI ?

- Maisons devenues inutiles.
- Maisons détruites pour construire autre chose :
 - une place, une route,
 - une autre maison, un magasin, un édifice public...
- Pour faire des réparations nécessaires : matériaux anciens (garniture, salpêtre...)
- Pour faire des aménagements : pièces supplémentaires...
- Pour des modernisations en fonction des découvertes :
 - matériaux modernes,
 - confort : mazout, chauffage solaire, isolation...
 - nécessités modernes : sanitaires, assainissement de la commune,...

OÙ ?

- Dans les quartiers ou des rues anciens (entièrement, partiellement) près de la plage, au bord d'une rue étroite (maison construite hors de l'alignement...)

COMMENT ?

- A la suite d'une catastrophe : incendie...
- Par décision de l'homme avec des moyens modernes (pelles mécaniques, artisanalement...)

QUAND ?

- Date peut-être, ce qui aura une importance pour le style de la nouvelle construction, mais aussi,
 - Par décision du propriétaire :
 - pour modernisation...
 - à la suite d'une faillite (magasin)
 - à la suite d'une retraite (abandon d'un commerce...)
 - à la suite d'un décès
 - Par décision d'une collectivité (commune, département, état)

Extrait de « LIAISON 33 »



Réchicourt (Moselle) en 1910

Même lieu en 1977. Que de changements !

